

1. Qu'est-ce que l'assainissement durable ? Les zones rurales sont-elles différentes des zones urbaines?

L'assainissement durable est un système de gestion des eaux usées et excréta, des déchets domestiques et industriels qui va du stockage, à la collecte, au transport, au traitement, à la valorisation jusqu'à la réutilisation des sous-produits. Les sous-produits solides de l'assainissement sont utilisés dans l'agriculture comme fertilisants, pour la production d'énergie telle que le biogaz. Les sous-produits liquides de l'assainissement permettent de faire des économies d'eau à travers leur utilisation pour l'arrosage des cultures. Le système repose sur une acceptation sociale, une durabilité écologique et une viabilité économique.

Le système vise à protéger la santé publique, les ressources en eau et minimiser l'impact des eaux usées et excréta et des déchets sur l'environnement pour les générations actuelles et futures.

Au Burkina Faso, la configuration spatiale, le mode de vie et les activités principales des populations dans les zones rurales sont différentes à celle des zones urbaines. En milieu rural, une communauté ou un ménage peut être impliqué dans tous les maillons de l'assainissement durable. Cela n'est pas le cas en milieu urbain car les ménages sont obligés de faire appel à des prestataires pour évacuer les eaux usées et excréta dans des stations de traitement des boues de vidanges.

2. Quelle a été la méthode/les étapes pour choisir la solution d'assainissement appropriée pour le Burkina Faso?

Plusieurs étapes ont permis de choisir la solution d'assainissement. Ce sont :

- L'analyse des besoins des communautés en matière d'assainissement des eaux usées et excréta et du cadre de vie et en matière de production agricole, notamment les itinéraires techniques en exploitant les données des projets déjà exécutés, et en collectant des données complémentaires auprès des populations du milieu rural en fonction de leurs besoins réels et leurs habitudes et pratiques.
- L'analyse des approches de mise en œuvre et des options technologiques pour répondre à la demande de la communauté. Cela a impliqué une analyse des textes réglementaires, des normes et de programmes des eaux usées et excréta, gestion des boues de vidanges, et gestion intégrée des ressources en eau.
- Une évaluation des avantages et des inconvénients de chaque approche et option technologique de mise en œuvre pour le milieu rural.
- L'adaptabilité du cadre Village Propre et Productif (VPP) selon le contexte du Burkina Faso.
- La consultation des acteurs du secteur de l'assainissement, l'agriculture et de l'environnement à travers des ateliers d'information et d'amendement du cadre VPP pour prendre en compte les besoins des services techniques et pour renforcer la synergie d'actions.

3. Quels étaient les obstacles à la réalisation d'un assainissement équitable et durable dans les zones rurales du Burkina Faso?

Les obstacles à la réalisation d'un assainissement équitable et durable dans les zones rurales au Burkina Faso sont :

- La faible organisation du marché de l'assainissement en milieu rural : les communes ne sont pas encore parvenues à organiser les opérateurs locaux pour susciter la demande et proposer une

offre de service (installation, gestion de la chaîne de l'assainissement) attrayante aux communautés pour la réalisation de leurs ouvrages d'assainissement. Aussi, les opérateurs privés locaux ne connaissent également pas très bien les bénéfices qu'ils en tireront d'où leurs hésitations. Des ONG expérimentent des approches mais à une échelle réduite.

- La faiblesse du budget de l'Etat alloué à l'assainissement : l'assainissement est mentionné dans notre constitution comme un droit humain, il est une priorité dans les politiques, les programmes mais les financements ne suivent pas pour l'atteinte des ambitions. Les budgets de communes rurales sont également faibles pour la réalisation d'un assainissement équitable et durable. Le leadership des autorités locales et nationales doit être plus prononcé pour une mobilisation accrue des ressources financières et aussi mieux coordonner les interventions dans le sous-secteur de l'assainissement.
- La faiblesse des ressources financières des ménages : les populations rurales sont pauvres dans une proportion non négligeable ce qui relègue l'investissement dans l'assainissement au second plan de leurs priorités. Il n'existe pas de mécanismes financiers pour l'entraide des pauvres pour la construction des infrastructures d'assainissement.
- La compréhension limitée de l'importance de l'assainissement et des pratiques d'hygiène pour le bien-être des populations : les ménages qui ont les moyens financiers de s'acquérir une latrine ne le font pas systématiquement car la prise de conscience n'est pas au rendez-vous. Les ménages qui disposent de latrines ne les utilisent pas convenablement et ont des pratiques peu hygiéniques.
- La faible participation de populations rurales : les populations ne participent pas toujours à la conception des programmes d'assainissement et la prise de décision concernant le sous-secteur à une échelle locale tout comme nationale. Par conséquent, leurs besoins spécifiques ne seront intégrés dans ces programmes. Ces programmes ne seront pas toujours sensibles au genre et à l'intégration suffisante de la réalisation de leurs droits.

4. Comment combler le déficit de financement (s'il y en a)?

Les bénéfices multiples d'un « assainissement productif », et d'une gestion saine et productive des différents déchets ruraux est dans l'intérêt de plusieurs secteurs politiques, tel que la santé, l'agriculture et l'environnement, qui ont plus de moyens que le secteur WaSH. Ainsi, il faudra produire davantage de preuves des bénéfices de l'assainissement productif sur l'amélioration des conditions de vie des ménages et ensuite faire le plaidoyer pour que l'assainissement reçoive le financement nécessaire de plusieurs sources. Au Burkina Faso, il y a un exemple où des fonds « sécurité alimentaire » de l'UE ont financé un projet Ecosan (en 2008-2011). Partant de cet exemple, les acteurs du secteur doivent développer davantage des initiatives pour mobiliser des financements dans les secteurs du changement climatique, l'agriculture, la santé et l'éducation.

5. Quels ont été les impacts critiques identifiés lors de la mise en œuvre du cadre VPP?

Les impacts de la mise en œuvre du VPP dans les villages seront très perceptibles à moyen et long terme. Certes, les premiers résultats obtenus sont encourageants mais il faudra un programme plus complet, qui prend en compte toutes les composantes VPP avec plus d'activités de renforcement des capacités et de suivi. Par exemple, nous devons travailler à avoir des données de rendement agricole sur la durée pour des champs qui ont été fertilisés avec des sous-produits de l'assainissement sur 3 à 5 ans d'exploitation continue.

D'ores et déjà, nous avons identifié une dizaine de ménages qui sont engagés à utiliser les sous-produits de l'assainissement dans leurs propres champs pour la saison hivernale 2023. Ces producteurs ont pris cette résolution suite aux résultats de rendement intéressants enregistrés par rapport à l'engrais minéral dans les « champs écoles ».

Nous prôtons un assainissement résilient aux aléas du climat. Une cinquantaine de ménages disposent des latrines Ecosan qui traitent et valorisent les sous-produits de l'assainissement in situ. Cette technologie constitue une solution durable et en même temps résiste aux inondations. Les autres technologies de latrines existantes ont été implantées et réalisées de sorte à résister aux inondations pour éviter la pollution des ressources en eau.

6. Quels sont les résultats attendus de ce premier projet pilote VPP?

Les résultats attendus de cette première expérience du VPP sont à trois niveaux :

- **L'adaptation du cadre VPP** : Tout d'abord, le concept VPP est adapté au contexte du Burkina Faso, avec des composantes « propres » et « productifs » appropriés, des outils de sensibilisation pour faciliter la mise en œuvre et un cadre de suivi pour pouvoir évaluer les progrès.
- **L'opérationnalisation du VPP** : A travers la mise en œuvre du VPP dans trois villages, l'intention est que l'état sanitaire et la productivité agricole sont améliorés de façon significative dans les villages pilotes ;
- **L'information du VPP auprès des acteurs** : Les autorités et d'autres acteurs clés au niveau local, national et international sont informés des résultats du VPP et l'intègrent comme une alternative pour le développement sanitaire et productif des villages.

7. Quelles étaient les attitudes et les perceptions sur l'utilisation agricole des excréments humains?

L'étude de référence a montré que les populations attribuent des risques plus élevés et une valeur agricole faible aux excréments humains par rapport aux autres déchets comme l'excréments des animaux, la cendre, les eaux usées, les déchets organiques. Dans nos communautés, les excréments humains (urine et fèces) sont généralement vue comme des rejets sales qu'il faut cacher et ne pas manipuler. Pour elles, ces excréments sont aussi source de maladies et pourraient engendrer des problèmes de santé publique car c'est de la saleté et non pas des ressources. Aussi sur le plan culturel, nos communautés ne manipulent pas les excréments. Cependant, elles pensent que les matières fécales des bébés sont sans risque. Par conséquent, les communautés étaient réticentes à l'utilisation des excréments dans la production agricole dans un premier temps à cause de la phase de manipulation. Mais ce n'est pas la faute des communautés, le premier message donné aux populations par les acteurs de l'assainissement est que les matières fécales constituent un problème de santé publique si elles sont exposées à l'air libre, ce qui est juste. Pourtant, notre objectif est de reconnaître aussi bien les risques (pathogènes) comme des ressources dans l'excrément humain, et ensuite savoir comment utiliser l'excrément pour réduire les risques et tirer un maximum de bénéfices.

8. Comment le cadre prévient-il l'exposition des matières fécales aux humains (contamination fécale - transmission de maladies infectieuses)?

Les risques sanitaires et environnementaux liés à l'exposition des matières fécales ont été pris en compte par le cadre VPP.

Dans un premier temps, l'approche ATPC utilisée a permis de mettre fin à la défécation à l'air libre dans les villages pilotes. Les communautés ont pris conscience du danger encouru par une mauvaise gestion des matières fécales. La prise de conscience a conduit les ménages à réaliser des latrines, à les utiliser et à observer le lavage des mains pendant les moments critiques., ce qui a permis de briser la chaîne de contamination.

Dans le second temps, la réutilisation des sous-produits de l'assainissement passe par une hygiénisation de ceux-ci pour éviter toute contamination en respectant les normes et directives de l'OMS sur l'utilisation des excréta. Les matières fécales fraîches ne sont pas manipulées par les ménages et les membres de la communauté lors de la valorisation. Elles sont stockées dans les fosses des latrines où le processus d'hygiénisation se fait pour éliminer tout contaminant.

9. Pourquoi les pays ne font-ils pas davantage pour améliorer les services d'assainissement, en particulier dans les zones rurales?

Les services d'assainissement sont une priorité dans les politiques mais le budget alloué par les pays en développement est généralement faible.

Dans les documents de politiques nationales, l'assainissement autonome doit être financé par les ménages. Les dividendes en termes d'assainissement pour les hommes politiques ne sont pas visibles par rapport à celles de la santé, l'éducation, l'eau potable et les routes pour leur électorat bien que l'assainissement soit un élément majeur de la prophylaxie préventive en matière de santé publique. Le plaidoyer doit se poursuivre à ce niveau pour le respect des engagements sous régionaux auxquels a souscrit le Burkina Faso et bien d'autres pays en termes de part du budget national alloué au secteur de l'assainissement mais aussi pour la mobilisation des financements extérieurs.

Aussi, la sensibilisation doit se poursuivre pour renforcer l'information sur le lien entre l'assainissement (notamment la valorisation des ressources) et la productivité agricole au niveau des ménages et communautés rurales.

10. Quelle est l'évolutivité du projet (possibilité de mise à l'échelle)?

Le volet propre de l'approche est réalisé et le volet productif est bien avancé. Le test des différents outils a été conduit à l'exception du volet suivi-évaluation pour la certification des villages. Nous allons suivre cette année les ménages qui vont répliquer l'expérience des « champs écoles » dans leur production en utilisant les sous-produits de l'assainissement notamment les urines hygiénisées. La partie recherche est en cours avec l'INERA du Burkina Faso en collaboration avec SEI et WaterAid. La recherche concerne 3 thématiques dont les aspects sociaux et économiques qui pourrait favoriser l'utilisation de tous les sous-produits de l'assainissement générés dans les ménages après valorisation sous forme de compost ou fertilisant liquide. Les résultats de ces études permettront de déboucher sur des fiches techniques qui seront diffusées auprès des acteurs du secteur.

Vu que le VPP est une nouvelle approche, il est nécessaire de poursuivre l'expérience sur le terrain pour avoir des résultats d'impacts afin d'affiner l'approche. Les évidences d'impact sont nécessaires pour faire le plaidoyer pour une mise à l'échelle.

11. La réutilisation sûre des excréments humains pourrait-elle être une opportunité pour surmonter la crise des engrais ?

Les sous-produits de l'assainissement notamment les urines et les fèces hygiénisés sont une alternative crédible et durable pour surmonter la crise de l'engrais. Avec la crise Ukrainienne, le prix des engrais minéraux (de synthèse) a connu un renchérissement entraînant une inaccessibilité sur le plan quantitatif et financier aux populations. Les sous-produits de l'assainissement sont une ressource disponible à profusion car ils sont un élément d'une approche circulaire qu'il faut valoriser.

Nous pouvons aussi constater que le potentiel fertilisant de l'excréta humain est assez grand. Au Burkina la quantité annuelle de N, P et K dans l'urine et les fèces d'une personne moyenne correspond à environ 15 kg de fertilisants chimiques. Vu la taille moyenne des ménages (6 – 9 personnes/ménage) dans les villages pilotes, ceci correspond à 90-135 kg en équivalent des fertilisants par ménage, ce qui est dans la même taille de grandeur que les ménages arrivent à acheter sur le marché. Malheureusement ces faits ne sont pas bien connus des populations et des décideurs.

A cet effet, il faut poursuivre le plaidoyer auprès des autorités pour la mise en œuvre et le respect des politiques et stratégies en vigueur ainsi que certains engagements nationaux et internationaux.